

Objet	Documentation de livraison - Chorus Pro V4.3.2
Date du document	15/06/2026
Version	V4.3.2 – Livraison Chorus Pro du 15/06/2026

Introduction

Le présent document a pour objectif de présenter les principales modifications apportées à la solution Chorus Pro dans le cadre de la version 4.3.2, déployée le 15/06/2026.

Cette version de Chorus Pro a fait l'objet de plusieurs livraisons :

- Version 4.0.0, livrée le 17/06/2025,
- Version 4.0.1, livrée le 23/07/2025,
- Version 4.0.2, livrée le 20/08/2025,
- Version 4.0.3, livrée le 24/09/2025,
- Version 4.1.0, livrée le 21/10/2025,
- Version 4.1.1, livrée le 12/11/2025,
- Version 4.1.2, livrée le 17/12/2025,
- Version 4.1.3, livrée le 21/01/2026,
- Version 4.2.0, livrée le 18/02/2026,
- Version 4.3.0, livrée le 23/03/2026,
- Version 4.3.1, livrée le 22/04/2026,
- Version 4.3.2, déployée le 15/06/2026.

Pour les modifications livrées en version 4.3.2, une couleur de police distincte est appliquée à la description des changements, ce qui permet de repérer plus aisément les modifications déployées lors de la dernière livraison.

Ce document est accessible directement depuis le portail Chorus Pro, en cliquant sur le lien "Notes de version" en bas de page.

Sommaire

1.	Modifications concernant le portail de service	3
1.1.	Domaine Organisation	3
1.1.1.	Gestion des comptes	3
1.1.2.	Gestion des structures	3
1.2.	Domaine Annuaire de facturation	3
1.3.	Domaine Facturation	3
1.3.1.	Toutes applications facturation	3
1.3.2.	Factures émises	4
1.3.3.	Factures reçues	5
1.3.4.	Factures de travaux	5
1.3.5.	Mémoires de frais de justice	6
1.3.6.	Remboursement de taxes	6
1.4.	Application raccordement	6
1.4.1.	Création d'un raccordement API	6
1.4.2.	Comptes	7
1.4.3.	Raccordement en B2G des Plateformes Agréées (Canal EDI)	7
1.5.	Modifications concernant les flux	7
1.6.	Domaine Commande	8
1.6.1.	Application Engagement	8
2.	Modifications concernant le portail de documentation	9
3.	Modifications concernant le portail de qualification	9
3.1.	Domaine matelas de données	9

1. Modifications concernant le portail de service

1.1. Domaine Organisation

1.1.1. Gestion des comptes

- **Désactivation définitive des comptes inactifs sur le Portail de services** : Les comptes utilisateurs secondaires (US) inactifs depuis plus de 60 jours seront désactivés définitivement. L'adresse de connexion pourra ensuite être réutilisée pour créer un nouveau compte. Un rappel sera envoyé 10 jours avant la désactivation. (20/08/25)
- **Transfert automatique des demandes en cours entre ancien et nouveau Gestionnaire Principal** : Les demandes (rattachement, habilitation, etc.) adressées à un ancien Gestionnaire principal sont désormais automatiquement transférées au nouveau Gestionnaire principal lors de la mise à jour de ce dernier. (24/09/25)

1.1.2. Gestion des structures

- **Renforcement des contrôles des coordonnées bancaires pour les départements et territoires d'outre-mer** : Le champ BBAN est désormais limité à 23 caractères sans espaces, comme en métropole, afin de réduire les erreurs de saisie. Ces contrôles, plus stricts, renforcent la sécurité des informations bancaires. (23/07/2025)

1.2. Domaine Annuaire de facturation

- **Création du domaine « Annuaire Facturation »**. Ce domaine donne accès à l'annuaire de la facturation électronique, qui recense l'ensemble des structures publiques et privées assujetties à la TVA en France dans le cadre de la réforme. Cet outil permet aux utilisateurs du Portail Public de Facturation (PPF) d'identifier les adresses de facturation électronique déclarées par ces entités.

Pour plus de détails : https://portail.chorus-pro.gouv.fr/aife_documentation?id=kb_article_view&sysparm_article=KB0012174

1.3. Domaine Facturation

1.3.1. Toutes applications facturation

- **Demandes de paiement en ErreurTypeMismatch** : Certains utilisateurs ont rencontré des messages d'erreur "typeMismatch" lors du traitement, du dépôt ou de la consultation des demandes de paiement (Factures émises et reçues, Factures de travaux, Demande de remboursement ou Mémoires de justice). Ce problème est désormais corrigé. (21/10/25)

- **Amélioration du tableau de bord – distinction des factures en cours** : Un nouveau critère d’affichage a été ajouté au tableau de bord des factures pour distinguer les factures en cours de traitement.

Deux options sont désormais proposées :

- Toutes les factures : affichage de tous les statuts dans le tableau de bord,
- Factures en cours : affichage limité aux statuts spécifiques selon les espaces :
 - Factures émises : tous les statuts sauf rejetée, mis en paiement, refusée par le mandataire, erreur de valideur par le co-traitant ou fournisseur,
 - Factures à valider : tous les statuts sauf rejetée, refusée (1, 2, MOE), erreur de valideur par le co-traitant, mis en paiement,
 - Factures de travaux : tous les statuts sauf rejetée, mis en paiement,
 - Factures reçues : tous les statuts sauf rejetée, mis en paiement.

Lorsque l’option « Factures en cours » est sélectionnée, le tableau affiche uniquement les colonnes correspondant à ces statuts. (23/07/2025)

1.3.2. Factures émises

- **Demandes de paiement avec exonération de TVA au statut « A_RECYCLER »** : Lorsqu’une demande de paiement en statut « A_RECYCLER » comporte une exonération de TVA avec un motif déjà renseigné, il est désormais possible de modifier ce motif avant validation. Le champ est accessible en saisie. (17/06/2025)
- **Retrait du type de pièce jointe "Duplicata Factur-X"** : Le type de pièce jointe "Duplicata Factur-X" n’est désormais plus affiché dans le bloc des pièces jointes. (23/07/2025)
- **Évolution du traitement des identifiants fournisseurs** : Lors du dépôt d’un flux au format Factur-X, il est désormais possible d’indiquer un identifiant fournisseur avec le type “0009”, en complément du type “0002” déjà pris en charge. Cette évolution permet de se conformer pleinement aux exigences réglementaires applicables au format Factur-X. (20/08/25)
- **Export CSV** : Lors d’un export CSV dans l’application facture émises, certaines factures étaient manquantes alors qu’elles figuraient dans le tableau des résultats de la recherche. Désormais, le dysfonctionnement est corrigé et l’export CSV conforme au tableau des résultats. (21/10/2025)
- **Modification du message de rejet FSO1100A** : Lors du dépôt d’une facture par flux, si une facture n’est pas intégrée en raison de l’absence du code service destinataire obligatoire, le message d’erreur précisera désormais la balise dans laquelle ce code est attendu. Il s’agit de la balise **AccountingCustomerParty/AccountingContact/ID**. (12/11/25)
- **Evolution de l’extraction des données de factures PDF** : Lors du dépôt PDF, un nouvel outil de reconnaissance des données contenues dans le PDF est mis en place. Celui-ci permet de reconnaître et d’océliser davantage de champs sur la facture. Sont ainsi concernés les champs: Numéro de facture, Date facture, SIRET destinataire, Service destinataire, Devise de la facture, Type de facture, Type de TVA, N° d’engagement, Montant TTC avant remise, Net à payer, Montant HT, Montant TVA (15/06/2026)

1.3.3. Factures reçues

- **Amélioration de l'ergonomie du statut de rejet des factures :** Pour faciliter le traitement des factures dans l'espace « Factures reçues » du portail, un nouveau statut « Refusé » remplace le statut « Rejeté ». Selon le motif de rejet sélectionné, un statut déduit est automatiquement appliqué et un message informe l'utilisateur du nouvel état de la facture :
 - Recyclée : la facture sera renvoyée au fournisseur pour modification du service, du destinataire ou de l'engagement,
 - Suspendue : la facture sera renvoyée au fournisseur pour compléter les pièces jointes manquantes,
 - Rejetée : le fournisseur devra émettre une nouvelle facture conforme.Après enregistrement, le statut « Refusé » de la facture évolue automatiquement en l'un des statuts suivants : Recyclée, Suspendue ou Rejetée, selon le motif choisi. (23/07/2025)
- **Accès depuis la synthèse des factures reçues :** Lorsqu'un utilisateur clique sur l'icône crayon dans la synthèse des factures reçues, il est désormais redirigé directement vers l'écran de traitement pour renseigner le nouvel état de la facture. (20/08/25)
- Un correctif a été appliqué pour résoudre l'erreur rencontrée par les utilisateurs rattachés à plusieurs structures et services lors de la recherche de factures à valider. Le message « erreur interne » n'apparaît désormais plus. (20/08/25)
- **Modification du nom des pièces jointes entre le A19 et la réception dans les factures reçues :** Dans l'espace « Factures reçues », le bloc des pièces jointes comporte désormais une colonne supplémentaire affichant le nom du fichier associé à chaque pièce jointe. (18/02/26)

1.3.4. Factures de travaux

- **Domaine Factures de travaux :**
 - En cas d'absence de la maîtrise d'ouvrage (MOA) déclarée dans Chorus Pro, en fin de marché, le destinataire ne pouvait pas traiter le projet de décompte général (A17) de la MOE. Il rencontrait le message d'erreur bloquant « Le statut à appliquer TRANSMISE_MOA n'est pas cohérent avec le statut courant TRANSMISE_MOA » lors de l'enregistrement du statut « Transmise à la MOA ». Désormais, le destinataire peut appliquer et enregistrer le statut « Transmise à la MOA » sur le document reçu sans rencontrer de message d'erreur bloquant.
 - En cas d'absence de MOA déclarée dans Chorus Pro, en fin de marché, le destinataire pouvait sélectionner le statut « Refusée » ou le statut « Transmise à la MOA » pour appliquer sur le projet de décompte général reçu (A17). Désormais, le statut « Refusée » n'est plus proposé. (24/09/25)
- **Correction d'une anomalie relative au téléchargement des pièces justificatives (PJP) :** Une anomalie entraînant l'affichage du message « Échec de chargement du document » lors du téléchargement des pièces justificatives a été corrigée.
Les factures de travaux sont désormais consultables et téléchargeables via le portail. (23/03/26)

1.3.5. Mémoires de frais de justice

- Il est désormais possible de déposer un mémoire de frais de justice en flux EDI (FSO1120A) alors même que l'identifiant fournisseur est de type particulier. (23/07/2025)
- **Enrichissement de l'export des mémoires de frais de justice** : L'export des mémoires de frais de justice inclura désormais le libellé de la juridiction en complément de son code. (12/11/25)

1.3.6. Remboursement de taxes

- **Saisie des demandes de remboursement – Contrôle des données** : Lors de la saisie d'une demande de remboursement, un message d'erreur explicite est désormais affiché lorsque l'adresse de la structure du fournisseur est incomplète. Une fois la mise à jour réalisée par le bénéficiaire, la saisie de la demande pourra être finalisée. (21/01/26)

S

1.4. Application raccordement

- La nouvelle application de gestion des raccordements a été livrée le 17 juin 2025 sur le portail de service Chorus Pro.
Les fonctionnalités et les modes d'accès restent inchangés. Seule l'interface a été repensée pour offrir une expérience plus fluide.

Pour plus de détails : https://portail.chorus-pro.gouv.fr/aife_documentation?id=kb_article_view&sys_kb_id=aa02041c8385a65097f116226daad31d.

- **Amélioration de l'ergonomie et de l'accessibilité** : Une nouvelle version des écrans de l'application **Raccordements** est désormais disponible. Elle propose une interface plus ergonomique et conforme aux exigences du **RGAA**, améliorant ainsi l'accessibilité et le confort d'utilisation. (17/12/25)

1.4.1. Création d'un raccordement API

- **Validation du champ "Nom application piste" lors de la création d'un raccordement API** : Lors de la saisie du champ « Nom application piste » dans le cadre de la création d'un raccordement API, une vérification des caractères saisis est désormais en place. Si l'utilisateur entre des caractères non autorisés (tels que @ ou .), un message d'erreur s'affiche :

« La valeur saisie contient un ou plusieurs caractères non autorisés. Les caractères autorisés sont : lettres de l'alphabet, chiffres, tiret (-) et underscore (_). »

Tant qu'une valeur non conforme est saisie, le **bouton de passage à l'étape suivante reste désactivé**, empêchant toute progression tant que le champ n'est pas corrigé. (23/07/2025)

- **Correction lors de la création d'un raccordement API sur une structure dupliquée** : Lors de la création d'un raccordement API sur une structure issue d'une duplication, le système prend désormais correctement en compte le SIRET de la nouvelle structure active. Le récapitulatif affiche bien la structure sélectionnée, sans faire

référence à l'ancienne version inactive. L'utilisateur peut ainsi effectuer le raccordement en cohérence avec la structure réellement choisie. (23/07/2025)

1.4.2. Comptes techniques

- **Correction de l'adresse affichée dans les e-mails de réactivation des comptes techniques** : L'adresse de connexion apparaît désormais à la place de l'adresse de contact. (23/07/2025)
- **Clarification du contenu des e-mails de notification d'expiration des mots de passe des comptes techniques** : Il fournit désormais des instructions plus précises et inclut un lien direct vers la documentation, afin de faciliter la gestion du mot de passe par l'utilisateur. (23/07/2025)
- **Gestion des comptes techniques sur structures inactives** : Il est désormais possible de gérer un compte technique même si la structure associée est inactive, permettant aux partenaires de préparer leurs échanges API avant la mise en production. (23/07/2025)
- **Correction de la notification par email lors de la désactivation d'un compte technique** : L'utilisateur reçoit désormais correctement la notification, avec une adresse de contact correctement formatée. Les utilisateurs sont ainsi informés de la désactivation de leur compte technique. (23/07/2025)

1.4.3. Raccordement en B2G des Plateformes Agréées (Canal EDI)

Ouverture du raccordement des plateformes agréées : Les PA peuvent se raccorder en EDI à de nouveaux flux dans l'application Raccordement afin d'émettre des factures et cycles de vie au format de la norme AFNOR dans le cadre du B2G. Le mode opératoire est accessible dans le portail de documentation (15/06/2026) : https://portail.chorus-pro.gouv.fr/aife_documentation?id=kb_article_view&sysparm_article=KB0012973

1.5. Modifications concernant les flux

- **Flux FSO1113A** – amélioration des messages d'erreur : Lorsqu'un rejet de flux intervient, l'identifiant du destinataire est désormais correctement affiché dans le message d'erreur (il n'apparaît plus comme « null »). (17/06/2025)
- **Amélioration de la lisibilité des messages d'erreur** : Une limitation technique empêchait l'affichage complet des messages d'erreur (limité à 255 caractères), ce qui pouvait nuire à leur compréhension. Cette limite a été supprimée : les messages s'affichent désormais en intégralité. (17/06/2025)
- **Correction de l'affichage des messages d'erreur dans les flux Factur-X (FSO1117A)**
Dans les flux au format Factur-X (FSO1117A), un correctif a été apporté pour garantir l'affichage du message d'erreur approprié. Désormais, lorsqu'un code pays invalide est détecté, le message lié au fournisseur s'affiche correctement, au lieu de celui concernant le destinataire. (23/07/2025)
- **Rétablissement de la lisibilité des factures au format Factur-X** : Toutes les factures, qu'elles soient déposées via un flux structuré ou saisies directement sur le portail, sont désormais à nouveau lisibles au format Factur-X. (23/07/2025)

- **Amélioration de la reconnaissance des IBAN dans les flux Factur-X (FSO1117A) :** La gestion des coordonnées bancaires a été optimisée dans les flux au format Factur-X (FSO1117A). (23/07/2025)

Désormais, seul le bloc *PayeePartyCreditorFinancialAccount* est pris en compte pour la récupération de l'IBAN. Le bloc *PayerPartyDebtorFinancialAccount* est ignoré, ce qui permet d'éviter les blocages et d'améliorer la détection des données bancaires lorsque celles-ci sont correctement renseignées. (23/07/2025)

- **Dépôt de factures UBL structuré (FSO1100A) et mixte (FSO1110A) – saisie du taux de TVA :**
La gestion du taux de TVA a été améliorée. Il n'est désormais plus possible de saisir un taux incorrect, ce qui garantit la fiabilité des données. De plus, le taux de TVA peut être renseigné aussi bien dans la balise *TaxTotal.TaxSubtotal.Percent* que dans *TaxTotal.TaxSubtotal.TaxCategory.Percent*. (24/09/25)
- **Évolution du traitement des coordonnées bancaires :** Les coordonnées bancaires de type IBAN renseignées dans les flux de dépôt de factures UBL mixtes (FSO1110A) sont désormais prises en compte par Chorus Pro et affichées au destinataire. (21/10/205)
- **Gestion des flux de production entrants de demandes de paiement :** Un mémoire déposé par flux est désormais correctement intégré lorsque l'identifiant de la structure du prestataire comporte plus de 18 caractères. (21/01/26)
- **Ouverture du flux de dépôt de factures au format UBL pour les plateformes agréées qui émettent vers les structures publiques (B2G - Flux FSO1150A)**
Le document « Dossier de spécifications externes FE - Chorus Pro » présente tous les contrôles appliqués sur les flux émis au format de la norme AFNOR ainsi que les liens vers les spécifications AFNOR XP Z12-012 et AFNOR. XPZ12-014. Il est accessible dans le portail de documentation (15/06/2026) :
https://portail.chorus-pro.gouv.fr/aife_documentation?id=kb_article_view&sysparm_article=KB0011471

1.6. Domaine Commande

1.6.1. Application Engagement

Dans le cadre de l'amélioration continue de l'application *Engagements*, le système de notifications automatiques a été renforcé afin de garantir une meilleure information des parties prenantes.

Désormais, des notifications sont transmises automatiquement lors de toute modification du statut d'un engagement, selon les modalités suivantes :

- Lorsque le statut passe à « **À traiter** », une notification est envoyée au **destinataire** de l'engagement ;
- Lorsque le statut passe à « **Pris en compte** », une notification est envoyée à la **structure publique** ;
- Lorsque le statut passe à « **Supprimé** » ou « **Clôturé** », une notification est adressée au **destinataire** ;
- Lorsque le statut passe à « **Refusé** » ou « **À recycler** », une notification est adressée à la **structure publique** .

Par ailleurs, la **structure publique** concernée est informée dans les cas suivants :

- Lors du **premier téléchargement de documents** effectué par le fournisseur ;
- Lors de la **complétion du champ « Référence récepteur »**.

A savoir, la consultation et la gestion des engagements requièrent une connexion à la plateforme, l'accès au

domaine **Commande**, puis à l'application **Engagements**. Il est également nécessaire de disposer du profil « **Engagement modification** » afin de pouvoir effectuer les actions correspondantes.

Enfin, les engagements émis ou reçus par le **SIRET de l'État (11000201100044)** sont **exclus du périmètre** de ces notifications automatiques. (23/07/2025)

2. Modifications concernant le portail de documentation

- **Mise à jour de la déclaration d'accessibilité du portail de documentation** : La déclaration reflète désormais fidèlement le niveau de conformité du site et respecte les recommandations en matière d'accessibilité. Les utilisateurs disposent ainsi d'une information plus claire et conforme aux exigences réglementaires. (23/07/2025)
- **Mise à jour du lien vers le schéma pluriannuel d'accessibilité** : Le lien vers le schéma pluriannuel d'accessibilité a été actualisé dans les pages « *Accessibilité* » des portails de documentation et de services, conformément aux exigences RGAA.
Cette évolution a un impact très faible et constitue une modification purement informative, sans changement fonctionnel pour les utilisateurs du portail CSM et du portail de documentation. (20/08/25)

3. Modifications concernant le portail de qualification

3.1. Domaine matelas de données

- **Évolution de la génération des plateformes agréées sur la qualification** : Dans les matelas de données, la génération automatique des plateformes agréées n'est désormais plus effectuée. Les plateformes fictives peuvent toutefois être créées ultérieurement si nécessaire. (21/01/26)

Toute la documentation relative à cette fonctionnalité est accessible dans le [portail de documentation](#).